

Remise en état d'une maison (ancienne station service) à Bessines-sur- Gartempe

CSS du 23 juin 2015



Contexte 1/3 : ancienne station service à Bessines

Station service construite en 1962, comprenant un logement, en bordure de N20, avec réalisation d'une plate forme en remblaiement

Station service fermée en 1995, rachetée en 1997 et transformée en habitation par un couple dont l'épouse est gardienne d'enfants

Site identifié en 2012 dans le cadre de la campagne de recensement des stériles miniers dispersés hors des sites miniers (circ. du 22/07/2009), le site devant faire l'objet d'un traitement compte-tenu de sa dose efficace annuelle ajoutée - DEAA= 0,64 mSv/an)

Contexte 2/3 : station service à Bessines

En vue de préciser les travaux à faire, AREVA a mené plusieurs investigations complémentaires, dont des mesures de radon dans la cave :

- **10 mars 2014** : info AREVA sur teneurs très élevées en radon dans la cave et lieux de vie
- **11 mars 2014** : réunion préfecture/DREAL/ARS
- **12 mars 2014** : lettre préfet aux propriétaires les informant des teneurs élevées
- **11 au 20 mars 2014** : diagnostic complémentaire AREVA pour identifier les sources de radon, les voies de propagation et les mesures de mitigation

Contexte 3/3 : station service à Bessines

- **20 mars 2014** : info AREVA sur découverte de résidus de traitement de minerai (sables) et réunion préfecture/DREAL/ARS
- **21 mars 2014** : relogement provisoire des propriétaires lancement recherches des personnes exposées, notamment des enfants gardés
- **24 mars 2014 et après** : interventions IRSN et ARS pour préciser les expositions et évaluer les risques en découlant, information des personnes exposées, prise en charge médicales ...
- Présentation des résultats en **CSS du 16 juin 2014**

Remise en état du site

- AP du 25/07/2014 : maintien de la mise en sécurité du site, et encadrement de la première phase consistant en la caractérisation des différents matériaux à retirer ainsi que leurs volumes. L'objectif de la réhabilitation est la remise en état de la parcelle.
- En réponse à l'arrêté, Areva a remis un dossier le 18/12/14 comprenant notamment une identification des réseaux encore existants sur le site (anciennes canalisations de la station service dont seules les cuves ont été enlevées), une estimation des volumes des différents matériaux (5 300 m³ de déblais, dont 800 m³ de sables) et leur caractérisation radiologique, un prédictif des expositions prévisionnelles en phase chantier.
- Le dossier a été instruit par la DREAL. Seront présentés au CODERST de la Haute-vienne du 30 juin 2015 :
 - Un projet d'AP encadrant les travaux sur la parcelle
 - Un projet d'AP encadrant les conditions d'admissions des déblais marqués sur le site du Bernardan à Jouac

Amorce du comblement de la boutonnière du site du Bernardan à Jouac

- Areva propose le site du Bernardan à Jouac comme exutoire de l'ensemble des gravats et déblais possiblement marqués ainsi que les sables et les terres radiologiquement marqués excavés de la parcelle.
- Cet apport permet en outre d'amorcer le comblement de la boutonnière du site du Bernardan à Jouac (prévu par l'arrêté complémentaire du 20 mars 2012).
- Areva assure la compatibilité des matériaux à évacuer avec les conditions de stockage de résidus du Bernardan, à la fois en termes de faisabilité technique (volumes, type et compatibilité des matériaux...) et d'absence d'impact sur l'environnement au regard de la configuration du site et des quantités déjà stockées (modélisations en annexe 8 du dossier de travaux).
- Le site paraît en effet adapté à recevoir ces matériaux. L'étude hydrogéologique effectuée sur le site du Bernardan faisant l'objet d'une tierce expertise, les conclusions de cette expertise sont présentées à la CSS (Cf. PPT suivante).